

AIDE-mémoire



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restants de table, papiers et cartons souillés par des aliments.

monorganibac.ca

- Aucun sac de plastique
- Branches, feuilles mortes et gazon refusés



RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages et imprimés. Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée.

- Sac de plastique dans des sacs
- Contenants rincés



ORDURES *

Bac roulant obligatoire de 120 L, 240 L ou de 360 L seulement.

- Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- Un seul bac roulant permis par adresse



ENCOMBRANTS

Réservez avant le vendredi midi précédent votre collecte mensuelle :

- En ligne au mrcvr.ca/encombrants
- Par téléphone au service Info-collectes ou au 450 641-3070



RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume du printemps, retaillages de haies, brindilles et gazon.

- Sac de papier recommandé
- Sac de plastique orange ou transparent accepté
- Sac noir refusé



POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.

- Verre transparent et coloré
- Bouteilles, pots, pots Mason
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	
8	9	10	11	
15	16	17	18	
22	23	24	25	
29	30			

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	
9	10	11	12	13
17	18	19	20	
24	25	26	27	
30				

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	
10	11	12	13	
17	18	19	20	
24	25	26	27	
30				

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	
8	9	10	11	
15	16	17	18	
22	23	24	25	
29	30	31		

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		



Restez bien informé,
téléchargez l'appli !

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

À partir du **1^{er} janvier 2025**, certains changements seront en **vigueur**.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Les seules matières acceptées sont maintenant les restants de table ainsi que les papiers et les cartons souillés par des aliments.
- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin et/ou de potager **sont interdits**. L'apport qualitatif de ces matières n'est pas assez important par rapport au potentiel de contamination par des matières non désirées. Déposer ces matières à la collecte des résidus verts.
- **Aucun** sac de plastique n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué ! Il suffit de se poser la question : **est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?** Si la réponse est oui, alors ça y va !
- Le plastique alimentaire n° 6 (ex. : barquette de viande, petit pot de yogourt, etc.) est maintenant accepté.
- Le polystyrène de protection (ex. : celui qui protège votre nouvelle télévision) est refusé, mais accepté à l'Écocentre régional.
- Les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.
- Le bac roulant à prise européenne de couleur bleue est obligatoire.

SERVICE INFO-COLLECTES

✉ mrcvr.ca/info-collectes
✉ infocollectes@mrcvr.ca
☎ 450 464-4636 • 1 844 722-4636



bien trier
vos matières
→ **un jeu**
>d'enfant

2025

CALENDRIER DE COLLECTES

Avant de jeter, pensez à réduire,
recycler, réemployer et valoriser.

